

Association Tutelaire Calvadosienne
61, route de Port en Bessin
14400 BAYEUX

Rapports du Commissaire aux Comptes
Exercice au 31 décembre 2006

SA FIDORG AUDIT
Commissaire aux Comptes
Le Trifide – 18 rue Claude Bloch – 14050 CAEN CEDEX 4
Membre de la Compagnie Régionale de Caen

ASSOCIATION TUTELAIRE CALVADOSIENNE

Comptes annuels – exercice clos le 31 décembre 2006

SOMMAIRE

Rapport général 1

Rapport spécial 2

ASSOCIATION TUTELAIRE CALVADOSIENNE

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2006

Association Tutelaire Calvadosienne
61 Route de Port en Bessin
14400 BAYEUX

SA FIDORG AUDIT
Commissaire aux Comptes
Le Trifide – 18 rue Claude Bloch – 14050 CAEN CEDEX 4
Membre de la Compagnie Régionale de Caen

Rapport général du commissaire aux comptes

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale en date du 21 juin 2004 de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur :

- le contrôle des comptes annuels de votre Association tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

relatifs à l'exercice couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2006.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Sur la base des contrôles effectués, nous certifions que les comptes annuels tels qu'ils sont annexés au présent rapport sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans l'Annexe concernant la provision Congés Payés.

II - JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

La provision Congés Payés n'est pas comptabilisée en charges comme préconisé par le Plan Comptable Général, à la demande expresse des financeurs. Une information complète et chiffrée concernant ce principe dérogatoire au PCG est mentionnée en annexe.

En application des dispositions de l'article L. 823.9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, les appréciations auxquelles nous avons procédé, notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas d'autre commentaire particulier.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents mis à la disposition des adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Caen, le 15 mai 2007

Le commissaire aux comptes

FIDORG AUDIT SA

Jean-Yves DUPUY

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jean-Yves Dupuy', is written over a large, faint, oval-shaped watermark or stamp.

BILAN AU 31 DECEMBRE

2 006

ACTIF	2 006			ANNEE 2 005
	BRUT	Amort/Prov	NET	
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	40 974	40 974		345
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets				
Fonds commercial				
Autres	95 167	95 167		312
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	48 819		48 819	48 819
Constructions	630 727	379 967	250 760	276 594
Install. techn., matériel & outillage	532 811	388 716	144 095	187 484
Autres	676 469	524 362	152 107	124 257
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations				
Créances rattachées à particip.				
Autres titres immobilisés				
Prêts	1 185		1 185	1 900
Autres				
TOTAL I	2 026 151	1 429 185	596 966	639 711
Comptes de liaison				
TOTAL II				
ACTIF CIRCULANT				
<p>CERTIFIÉ CONFORME Le Commissaire aux Comptes</p>				
Stocks de matières premières				
En cours de production et services				
Stocks produits finis				
Stocks de marchandises				
Avances et acomptes sur commandes				
Clients et comptes rattachés	274 573		274 573	526 222
Autres créances	14 054		14 054	10 264
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	923 546		923 546	456 046
Charges constatées d'avance				215
TOTAL III	1 212 173		1 212 173	992 747
Charges à répartir/plus. exercices				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	3 238 324	1 429 185	1 809 139	1 632 458

BILAN AU 31 DECEMBRE

2 006

PASSIF	ANNEE 2 006	ANNEE 2 005
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs	169 884	227 075
Ecart de réévaluation		
Subventions d'investissement (renouvelable)	41 548	41 548
Réserves statutaires ou contractuelles		
Autres réserves	4 572	4 572
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	188 087	-57 191
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise apports résultats sous contrôle de tiers financeurs		
Ecart de réévaluation		
Subventions d'investissement (non renouvelable)	30 490	30 490
Amortissement subvention	-15 245	-12 196
TOTAL I	419 337	234 298
PROVISIONS		
Provisions pour retraite	346 267	154 190
Provisions pour travaux	50 135	52 577
TOTAL II	396 402	206 767
FONDS DEDIES		
Fonds Dédiés	85 000	
TOTAL III	85 000	
DETTES		
Emprunts et dettes financières diverses	505 043	580 882
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	54 636	160 953
Dettes fiscales et sociales	333 561	372 430
Dettes sur immobilisations et comptes rattach.		
Autres dettes	15 160	77 127
Produits constatés d'avance		
TOTAL IV	908 399	1 191 392
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 809 138	1 632 457

CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux Comptes

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2 006

CHARGES	EXERCICE 2 006	EXERCICE 2 005
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Achat matières premières		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	440 888	447 350
Impôts, taxes et versements assimilés	13 629	12 418
Salaires et traitements	2 236 036	2 135 963
Charges sociales	1 237 008	1 199 147
Autres charges de personnel	60 461	60 212
Dotations aux amortissements	136 362	144 227
Dotations aux provisions	192 077	25 149
Dotation à la réserve de trésorerie		
Subventions accordées par l'association		
Autres charges (dont cotisations)		
TOTAL I	4 316 439	4 024 465
Quote-part de résultat sur opérat. communes		
TOTAL II		
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	22 027	33 506
Différences négatives de change		
Charges nettes s. cession valeurs mobil. placemt		
TOTAL III	22 027	33 506
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		61 790
TOTAL IV		61 790
Engagements à réaliser sur subvention	85 000	
TOTAL DES CHARGES	4 423 466	4 119 762
Solde créditeur = Excédent de gestion	188 087	
TOTAL GENERAL	4 611 554	4 119 762

CERTIFIÉ CONFORME
 Le Commissaire aux Comptes

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2 006

PRODUITS	EXERCICE 2 006	EXERCICE 2 005
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises Production vendue Prestations de service	4 326 936	3 968 570
sous-total A Montant net des produits d'exploitation	4 326 936	3 968 570
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprise sur amort.prov., transferts charges Collectes Cotisations, Dons, Legs Autres produits	4 440 261 735	2 805 68 123
sous-total B	266 175	70 928
TOTAL I	4 593 112	4 039 497
Quote-part de résultat sur opérat. communes		
TOTAL II		
PRODUITS FINANCIERS		
De participation D'autres valeurs mobil. et créances d'actif Autres Intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions et transferts charges Différences positives de change Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement	2 393	1 631
TOTAL III	2 393	1 631
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion Quote part subvention investissement Produits cession d'Actif Reprises sur provisions et transferts charges	9 000 3 049 4 000	5 727 5 727 15 715
TOTAL IV	16 049	21 442
TOTAL DES PRODUITS	4 611 554	4 062 570
Solde débiteur = Déficit		57 191
TOTAL GENERAL	4 611 554	4 119 762

CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux Comptes

ANNEXE

2 006

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Il est fait application des règlements CRC 2002-10 et 2004-06 relatifs aux nouvelles règles comptables en matière de définition de valorisation et de dépréciations des actifs,

AUTRES INFORMATIONS

la provision de congés payés s'élève à 356.664,94 euros, cette provision n'est pas intégrée dans le bilan parce qu'elle n'est pas prise en compte par l'administration,

La provision pour mise à la retraite s'élève à 451.996 euros dans le cadre de la méthode rétrospective des unités de crédit projetées.

Cette même provision s'élève à 454.754 euros si on considère les seules personnes à partir dans les 10 ans à venir.

CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux Comptes

L'association gère pour le compte des usagers 8.095.290,15 euros en gestion courante et 39 635 651,76 euros en placements financiers

ANNEXE

2 006

ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE ET DES AMORTISSEMENTS

	Immo. Incorporel.	Immo. Corporelles	Immo. Financières	TOTAL
I - VALEURS BRUTES	136 140	1 824 403	1 900	1 962 443
Augmentation		94 333	2 500	96 833
Diminution		29 909	3 215	33 124
Situation 31.12	136 140	1 888 826	1 185	2 026 151
II - AMORTISSEMENTS	135 483	1 187 249		1 322 733
Augmentation	657	135 705		136 362
Diminution		29 909		29 909
Situation 31.12	136 140	1 293 045		1 429 185
III - VALEUR NETTE (I - II)		595 781	1 185	596 966

ETAT DES PROVISIONS

	Début exercice	Augment. Dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
I - PROVISIONS REGLEMENTEES				
II - PROV. RISQUES ET CHARGES	206 766	192 077	2 441	396 402
III - PROV. / IMMOBILISATIONS				
Incorporelles				
Corporelles				
Financières				
IV - SUR ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Clients				
V - AUTRES PROVISIONS				
TOTAL I+II+III+IV+V+VI	206 766	192 077	2 441	396 402
dont DOTATIONS		2 441		
- d'exploitations				
- financières				
ET REPRISES				
- exceptionnelles				

CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux Comptes

ETAT DES SUBVENTIONS

	Début exercice	Augmen tations	Diminu tions	Fin exercice
Subvention conseil general	30 490			30 490
amortissement subvention	12 196	3 049		15 245
net	18 294	-3 049		15 245

ANNEXE

2 006

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES		TOTAL	1 AN AU +	+ DE 1 AN	2 005
Créances clients	caisse TPSA	214 917	214 917		167 966
	participation majeur	43 687	43 687		45 689
	Conseil General trait union	15 969	15 969		15 810
Autres créances		13 654	13 654		8 730
Charges constatées d'avance					215
Produits à Recevoir		400	400		1 534
TOTAL		288 627	288 627		536 701
Montant des prêts en cours d'exercice	Accordé Remboursé				

ETAT DES DETTES		TOTAL	1 AN AU +	1 A 5 ANS	+ DE 5 ANS	2 005
Dettes financières		505 043	44 791	97 649	367 208	580 882
Dettes fournisseurs		54 636	54 636			81 307
Dettes fiscales et sociales		225 791	225 791			372 429
ETAT Tutelles		350	350			79 646
ETAT Trait d'union		100 642	100 642			
Caisse TPSA		6 777	6 777			
Autres dettes		15 160	15 160			77 127
Produits constatés d'avance						
TOTAL		908 399	448 148	97 649	367 208	1 191 392
Emprunts en cours d'exercice	Souscrits Remboursé					

CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux Comptes

SUIVI DES FONDS DEDIES

	Début exercice	Augmen tations	Diminu tions	Fin exercice
Subvention ETAT		85 000		85 000
net		85 000		85 000

ANNEXE

2 006

PRODUITS A RECEVOIR

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés.....	
Autres créances.....	400
TOTAL	400

CHARGES A PAYER

Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés.....	
Dettes fiscales et sociales.....	26 213
Autres dettes.....	
TOTAL	26 213

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation.....		
TOTAL		

CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux Comptes

ASSOCIATION TUTELAIRE CALVADOSIENNE

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2006

Association Tutelaire Calvadosienne
61 Route de Port en Bessin
14400 BAYEUX

SA FIDORG AUDIT
Commissaire aux Comptes
Le Trifide – 18 rue Claude Bloch – 14050 CAEN CEDEX 4
Membre de la Compagnie Régionale de Caen

Rapport spécial du commissaire aux comptes

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Conventions conclues au cours de l'exercice

Votre Conseil ne nous a pas avisé de conventions nouvelles conclues au cours de l'exercice et visées à l'article L. 612-5 du Code de commerce, intervenues au cours de l'exercice.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 25-1 du décret du 1^{er} mars 1985, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Fait à Caen, le 15 mai 2007
Le commissaire aux comptes
FIDORG AUDIT SA
Jean-Yves DUPUY

